

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Octobre

LÈSE-MAJESTÉ

On savait depuis longtemps que Guillaume II, se sentant de plus en plus menacé par le flot montant du socialisme, avait résolu d'entrer en lutte avec lui et de lui barrer le chemin. L'allocution qu'il avait prononcée, lors de la célébration des anniversaires des victoires remportées par les troupes allemandes en 1870, ne laissait aucun doute à cet égard. L'empereur déclarait ouvertement la guerre aux socialistes. Ceux-ci, comme de raison, ont aussitôt relevé le gant, et ils l'ont relevé avec une énergique fierté qui prouve qu'ils sont décidés à braver les foudres impériales.

L'un des chefs les plus influents du parti socialiste, M. Liebknecht, faisant allusion aux paroles prononcées par Guillaume II lors des fêtes du *Sedantag*, s'écriait naguère au congrès de Breslau : « La boue qu'on nous jette ne nous atteint pas, d'où qu'elle vienne. »

Cette réponse énergique a fait bondir le jeune empereur allemand qui s'est reconnu dans le boueur si vertement stigmatisé par le député socialiste, et comme il a à sa disposition toutes les forces administratives, policières et judiciaires, il les a mises en branle contre M. Liebknecht et contre les journalistes qui ont eu l'imprudence de reproduire son discours.

L'orateur socialiste et les journaux en question seront donc poursuivis pour crime de lèse-majesté impériale!

Voilà qui est étrange assurément.

Il se peut que la majesté du fils de Frédéric III ait été quelque peu atteinte par les paroles de M. Liebknecht, mais ce dernier du moins a pour lui le beau rôle; il pourra répondre aux magistrats que ce n'est pas lui qui a donné le ton, qui a commencé, mais l'empereur lui-même, en qualifiant les socialistes de « ramassis d'individus indignes de porter le nom d'allemand. »

Il est évident que M. Liebknecht n'a fait en cette circonstance qu'imiter son souverain et lui rendre, comme on dit, la monnaie de sa pièce. Mais il paraît que les monarques ont le droit d'insulter gratis leurs sujets et que ceux-ci n'ont pas le droit de répondre.

C'est là on en conviendra, une manière étrange de comprendre et de pratiquer la liberté.

Jadis il n'en était pas ainsi en Prusse, car le meunier de Sans-Souci invoquait pour défendre ses droits contre le grand Frédéric, les juges de Berlin.

Il y a encore aujourd'hui des juges à Berlin, mais Guillaume II n'est pas Frédéric le Grand.

Quoi qu'il en soit, l'attitude des socialistes, rompant ouvertement en visière avec l'empereur, a produit dans l'Allemagne tout entière, une impression d'autant plus vive et d'autant plus générale que le peuple, encore imbu des idées surannées du droit divin, est habitué depuis des siècles à courber docilement la tête sous le joug du despotisme monarchique qu'il considère comme une émanation de la divinité.

Sans doute il est facile de prévoir quelle sera l'issue du procès qui va être intenté à M. Liebknecht et aux journaux qui ont reproduit ses paroles. Dès lors que le souverain est en cause dans cette affaire et qu'il s'agit de ce que le code prussien appelle un crime de lèse-majesté, il est évident que les juges de Berlin et d'ailleurs seront toujours disposés à condamner les inculpés. Mais il est probable que l'opinion publique, qui ne voit pas les choses sous le même aspect que les magistrats, et qui les apprécie avec plus d'indépendance, de raison et de sang-froid; il est probable, disons-nous, que l'opinion publique rendra un verdict tout différent.

Ce verdict d'acquiescement ne pourra pas, toutefois, être considéré par les socialistes comme une adhésion à leurs doctrines, car il ne sera que la condamnation du pouvoir arbitraire et de despotisme monarchique qui ne croit souffrir aucune contradiction.

On n'a pas oublié, en Allemagne, que ce

même Guillaume II qui déclare aujourd'hui au socialisme une guerre sans merci, a voulu jadis résoudre pacifiquement la question sociale. Pris d'un sentiment subit d'humanité, ou plutôt guidé par un intérêt égoïste, parce qu'il sentait son pouvoir menacé par le flot montant du socialisme, il avait provoqué la réunion, à Berlin, d'un congrès qui devait avoir pour objet de résoudre ce problème ardu et compliqué de l'extinction du paupérisme et de mettre fin à l'antagonisme entre le capital et le travail. Il aboutit à un fiasco complet.

Il ne pouvait guère en être autrement, car les problèmes de cette nature ne se résolvent pas par des congrès, des réunions de savants qui arrivent avec des idées préconçues et souvent en désaccord avec les aspirations et les besoins des masses populaires.

Depuis lors, Guillaume a changé de tactique. Il a résolu de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes. C'est une tâche d'autant plus ardue que le socialisme fait chaque jour en Allemagne de nouveaux progrès.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait nous déplaire, à nous autres Français, de voir l'empereur allemand s'engager dans une lutte de cette nature dont on ne saurait prévoir l'issue.

Pendant qu'il sera occupé à combattre le socialisme, il ne songera pas à nous susciter des embarras. Ce sera autant de gagné.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

La session extraordinaire du Parlement qui s'ouvre aujourd'hui est extrêmement chargée, du moins à la Chambre où, en dehors des vingt-neuf interpellations inscrites à l'ordre du jour, devra être discuté le Budget de 1896 et aussi, comme préface au Budget, la réforme des droits de succession.

Le Budget de 1896 n'ayant pas été discuté à la

habitude se changea petit à petit en joie réelle.

Elle vivait là dans un ravissement qu'elle ne s'expliquait pas, mais qui l'enchantait.

Trois fois la semaine, régulièrement, elle accompagnait son père, et quand le mauvais temps ou quelque course au loin l'empêchait de l'emmener, elle restait triste et désolée au Maner-Nevez, trouvant la journée interminable.

Par une coïncidence bizarre, les jours où le capitaine Hérier arrivait seul à la ferme dans son tilbury, la même tristesse s'emparait de Fanch Gueguen.

Toute la journée, il demeurait maussade, et gare, alors, à ceux qu'il rencontrait endormis près des foins coupés, ou inactifs dans les granges.

Ses remontrances, d'ordinaire douces, prenaient une âpreté inusitée.

— M. Gueguen est à la pluie aujourd'hui, attention ! disaient les paysans qui remarquaient que sa sévérité suivait les variations du baromètre.

Par contre, lorsqu'ils voyaient la mine enjouée de leur surveillant, ils se prévenaient par ces mots :

— M. Gueguen est au beau temps !

Ces jours-là, on pouvait être sûr que Geneviève avait accompagné son père à la ferme.

C'est qu'un charme mutuel attirait ces deux cœurs l'un vers l'autre... Le même sentiment naissait en ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre.

L'amour s'éveillait en eux, chaste et profond ! Voilà pourquoi la jeune fille avait respiré longuement les fleurs de Fanch Gueguen !

Voilà pourquoi le fils de la vieille Meré avait conservé, parmi d'innocentes reliques, le fichu de soie de Geneviève Hérier.

Chambre avant les grandes vacances, le Sénat qui, d'ordinaire, consacrait la session d'octobre à la discussion du Budget, devra cette année, comme il le fait d'ailleurs depuis deux ou trois ans déjà, procéder à la discussion des projets inscrits à son ordre du jour ou dont les rapports seront bientôt prêts.

L'Expédition de Madagascar

La paix

Paris, 19 octobre.

Au Conseil de ce matin, le ministre de la marine a donné communication du télégramme suivant, parti de Tamatave le 16 octobre :

Les nouvelles reçues de Tananarive à la date du 11 octobre sont très bonnes. Les porteurs que le général Duchesne a envoyés effectuent les ravitaillements.

La soumission des populations est complète à Tamatave et dans toute la région. On s'est emparé, à Farafate, de 1,200 fusils et de 39 canons. Les bâtiments rayonnent sur toute l'étendue de la côte, pour assurer le retour des colons et le service des dépêches.

De son côté, le ministre de la guerre a fait connaître qu'il avait reçu du colonel Bailloud, directeur du service des étapes à Majunga, un télégramme du général Duchesne, daté de Tananarive, 13 octobre, et donnant des renseignements sur les troupes destinées à occuper Madagascar et sur le rapatriement de la plus grande partie des troupes de la guerre.

Le général en chef fait savoir, en outre, qu'un courrier régulier partira de Tananarive pour Andriba le mardi de chaque semaine. La durée moyenne du trajet est de trois jours. D'Andriba à Majunga, il faut deux jours pour les télégrammes et huit jours pour les courriers.

Majunga, 19 octobre.

Le général Duchesne reste provisoirement en Emyrne avec une partie des troupes. Le général Metzinger redescendra à Majunga, ramenant les troupes blanches, qui seront rapatriées au commencement du mois de décembre.

Les animaux inutiles au corps d'occupation, chevaux ou mulets, seront vendus sur place avant le départ; on n'en embarquera aucun.

On communique maintenant avec sécurité de Tananarive à Majunga et à Tamatave. Les villages se repeuplent; sur la ligne des étapes, les populations affluent.

Les rapatriés

Marseille, 19 octobre.

Le *Djemmah*, des messageries maritimes, ve-

IV

Pendant la belle saison, les fêtes, ou pour employer le terme local, les *pardons* se multiplient dans le pays de Bretagne.

Demai à la fin septembre, les voyageurs s'arrêtent rarement le dimanche dans un bourg ou dans quelque modeste village sans y trouver les habitants en liesse.

Là c'est le patron du pays qu'on fête, ici le saint vénéré d'une chapelle voisine qu'on honore.

Réjouissances modestes qui ne rappellent en rien les fastidieuses et broyantes manifestations de nos villes.

Et cependant que de charmants tableaux dans leur simplicité, et quels jolis cadres leur font les arbres et la verdure à l'intérieur des terres, les rochers et la mer immense sur les côtes.

Dès le matin, les paysans vêtus de leurs plus beaux atours, s'assemblent sur la principale place, et circulent dans un brouhaha curieux en attendant l'heure de la messe.

Les femmes, coquettement attifées, arrivent au grand trot, dans des carrioles de tout modèles, et vont se ranger dans l'église au premier son des cloches.

La messe dite, la procession se déroule dans la campagne, bannières en tête, avec ses saints de plâtre portés à bras par des jeunes filles en blanc, et la modeste pompe du pauvre clergé qui remplace par le feuillage et les fleurs le faste solennel des cathédrales.

De charmant, le paysage devient féerique si la fête a lieu dans un petit port de pêche : la *bénédiction de la mer* qui s'ajoute à la cérémonie reli-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 27

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

II

S'il se réveillait parfois de son état d'abrutissement, c'était pour maudire son frère et le capitaine Hérier, qu'il enveloppait dans la même haine.

— Ceux-là on trop de bonheur ! murmurait-il alors avec un regard menaçant.

Puis il retombait dans son ivresse.

Incapable de se souvenir qu'il avait une mère, n'ayant plus aucune réserve à garder vis-à-vis de celui qui l'avait trompé la confiance, on le rencontrait maintenant chaque jour, hurlant des chants avinés, se traînant, malpropre et chancelant, dans le village.

Parfois il s'arrêtait à regarder, dans un hébétément ivrogne, à travers les grilles du Maner-Nevez à la vue de cette figure hâve et bestiale, Geneviève qui avait précipitamment le jardin, et se réfugiait effrayée, dans la maison.

III

— Cet homme me fait peur, disait-elle, en montrant à son père la figure de l'ivrogne, grimaçant

devant la porte.

— C'est un malheureux qu'il faut plaindre, répondait-il...

Quand le temps était beau, pour la distraire, M. Hérier emmenait sa fille à la ferme.

Elle restait alors auprès de la vieille Méré, jusqu'au moment de son retour.

Elle s'était prise d'une affection profonde pour cette malheureuse femme, si durement éprouvée.

Elle se plaisait auprès de cette payanne, que tant de douleurs minaient cruellement, et qui ne vivait plus que pour son fils.

Entente admirable et touchante, que celle de cette mère et de ce grand jeune homme, s'ingéniant à des efforts mutuels pour adoucir les plaies saignantes de leurs cœurs meurtris.

Lui cherchait par mille moyens à la distraire, quand il la voyait tomber en ces longues rêveries sombres, où la plongeait le souvenir de ses chers morts et l'abandon de Jean-Marie.

Elle ne parlait jamais de celui-ci, rarement des autres.

Si émue des attentions délicates de son fils, Geneviève la félicitait d'une telle affection.

— C'est un cœur d'or, mademoiselle, honnête et bon...

Puis, tristement, elle ajoutait :

— Les autres aussi, étaient bons... mon petit Dréo ont été comme lui !...

Et la fille de M. Hérier ne pouvait se lasser d'admirer ces deux êtres, si pleins l'un de l'autre.

Insensiblement, elle fit deux parts de son affection, l'une pour la mère, l'autre pour le fils.

La première année, elle vint quelquefois au Sulaire ; la seconde, ses visites se multiplièrent. Cette

nant de Maurice, La Réunion, Madagascar, Zanzibar et Obock, est arrivé ce matin à sept heures, rapatriant 343 passagers. Le *Djemmah* a rapatrié 20 marins et 269 militaires de diverses armes, dont 140 ont été évacués sur l'hôpital militaire et les autres casernés à Saint-Charles en attendant leur renvoi dans leurs familles. Sept militaires sont morts dans le courant du voyage : les corps ont été immergés. Un autre soldat du 40^e chasseurs a succombé en vue de Marseille : il sera inhumé à Marseille. Le *Djemmah* a laissé six malades à l'hôpital de Zanzibar et cinq à l'hôpital d'Obock. La traversée n'a été marquée par aucun incident ; mais un ouragan assez violent sévissait dans la Méditerranée.

Marseille, 19 octobre.

Les journaux de Tamatave, arrivés ce matin de Madagascar, nous apportent les renseignements suivants :

Le ravitaillement

On sait que le général en chef avait quitté Mevatanana, après s'être assuré qu'il y avait là, dans les magasins, pour un mois et demi de vivres. Voici comment, au dire du courrier de Madagascar, se fait le ravitaillement, et l'on pourra avoir une idée de ses difficultés. Les vapeurs *Gerlié*, 260 tonneaux, *Barava*, 210 tonneaux, *Kilwa*, 210 tonneaux, *Ambokimanga*, 110 tonneaux, les goélettes *Marie-Louis*, 120 tonneaux, *Abeille*, 120 tonneaux, *H.-F.-B.*, 60 tonneaux prennent à Majunga, les approvisionnements et le matériel qui y ont été déposés par les grands vapeurs affrétés et vont les déposer à Ankaboka, à plusieurs milles au-dessus de l'embouchure de la Betsiboka, vis à vis de Marovoay. Ce port est excellent. Il est situé en eau profonde, à tel point que ces navires peuvent accoster bord à terre. Le trajet de Majunga à Ankaboka se fait en sept heures. Tous ces navires font en moyenne deux voyages et demi par semaine et transportent mensuellement dix milles tonnes d'approvisionnement, il faut ajouter à ce chiffre 1,400 tonneaux arrivant par des boutres de divers tonnages, soit ensemble 11,400 tonnes.

Les vedettes des navires de guerre convoient en rivière nombre de chalands qui ne servent plus au déchargement des affrétés. Cela augmentera encore le tonnage. Les vapeurs et voiliers précités ne pouvant remonter la Betsiboka au delà d'Ankaboka, leur chargement est déposé à terre, d'où les canonniers remorquent chacune deux chalands le transportent jusqu'à Ambato.

Il faut aux canonnières deux jours et demi pour remonter le courant rapide de la Betsiboka jusqu'à Ambato, tandis qu'elles ne mettent, pour la redescendre, que juste dix heures. Ce fait incontestable donne une idée vraie de la force du courant de cette grande rivière et de la puissance de machine qu'il faudrait à un petit remorqueur pour la remonter avec une certaine vitesse.

A partir d'Ambato, les courants deviennent si rapides et le canal si étroit, que les canonnières y laissent leur second chaland et ne se dirigent sur Marololo qu'avec un seul. Il leur faut encore le même temps pour faire ce trajet. Marololo est au confluent des deux rivières Betsiboka et Ikopa. A partir de ce point, les approvisionnements sont en partie chargés dans des pirogues qui remontent l'Ikopa jusqu'à Suberbieville et une autre partie, chargée à dos de porteurs ou de mulets, suit la route de terre qu'on a ouverte de ce

giouse est un des spectacles qu'on oublie difficilement.

Le pardon de l'église terminé, la fête profane commence.

Sous des tentes improvisées, les hommes s'attablent à boire des *bolées* de cidre, pendant que les femmes, garantissant leurs riches atours sous des sarraux de toile, préparent sur l'herbe le *fricot* apporté le matin.

Le repas n'est pas achevé que déjà les sonneurs de *binou*, juchés sur des tonneaux vides, appellent les jeunes gens à la danse.

Les groupes se forment gaiement, et jusqu'au soir le *bal*, la *gavotte* et le *jambadao* entraînent les danseurs dans une ronde sans fin.

Parfois un groupe se détache de ce long ruban mouvant pour s'arrêter devant l'étalage d'un colporteur : c'est un galant qui vient offrir à sa promise des épingles dorées ou quelque chapelet qui doit hâter leur union prochaine.

Dans les petites villes les distractions sont plus variées, et souvent les saltimbanques de pas sagedans les environs font un détour pour venir y déployer leur tente, dans l'espoir d'un faible gain qui les aidera à continuer leur voyage.

Le pardon de la Tremouille, qui a lieu vers la fin de septembre, est un des plus privilégiés. Il coïncide avec la fête patronale de Pont-Abbé, petite ville des environs de Quimper, dont le conseil municipal, déjà soucieux de sa grandeur future, tient à honneur de singer les centres plus importants.

On y vient de plusieurs lieues à la ronde, et durant les dix jours que se prolonge la fête, ce n'est qu'un continuel va-et-vient de voitures amenant les paysans et les châtellains des environs.

point à Suberbieville, et qui compte 30 kilomètres.

En outre, pour activer le ravitaillement, le génie a construit des ponts sur tous les ruisseaux, rivières et autres cours d'eau, et poursuit l'achèvement d'une voie carrossable de Majunga à Suberbieville. Voilà déjà deux mois que le grand pont de 400 mètres sur la Betsiboka est terminé. Il y a actuellement en rivière 12 canonnières, dont 6 petites. Le remorqueur *Boëni*, 25 chalands et plusieurs vedettes au lieu des canonnières, qui ne pouvaient être utilisées comme bâtiments de guerre, puisque nous étions maîtres des deux rives de la Betsiboka. Avant leur montage il aurait fallu 42 remorqueurs, aussi puissants que le *Boëni*.

Le ravitaillement en eût été plus expéditif. D'autre part, les chalands en fer sont trop longs : avec un tiers en moins, les moindres courbes de la rivière eussent été franchies avec moins de difficultés. La machinerie des canonnières a été mal combinée, car les palettes de leur roue unique à l'arrière ne plongent pas suffisamment dans l'eau, et de plus leur puissance en chevaux vapeur est si faible, qu'à peine peuvent-elles remonter à vide le courant de la Betsiboka. Les plus grandes n'arrivent pas jusqu'à Marololo. Le poste militaire n'a pas encore atteint la perfection désirable, car les lettres provenant de Mevatanana mettent sept jours pour arriver à Majunga, alors qu'autrefois les courriers de Vazaha et des autorités hovas faisaient ce trajet en trois jours.

La vie est chère à Suberbieville. Qu'on en juge : un paquet de tabac de 50 centimes est couramment payé 7 à 8 francs ; l'alcool de menthe de 1 fr.50, se vend 5 francs ; le vin ordinaire, 4 et 6 francs la bouteille.

Un exemple

Parmi les prisonniers faits à Mevatanana, il s'en est trouvé un plus crâne que les autres. Ce malheureux avait été mis en liberté provisoire pour aller chercher des bœufs pour la troupe. Il profita si bien de sa liberté qu'il tenta adroitement d'incendier le magasin des subsistances des Français. Pris en flagrant délit, il fut fusillé sans jugement, sur le champ. Ça n'a été l'histoire que de quelques minutes. L'exemple a été terrifiant.

Berlin, 20 octobre.

Le *Berliner Tageblatt* publie un télégramme de Tananarive de M. Eugène Wolff, ainsi conçu : « La reine a fait paraître une proclamation dans laquelle elle enjoint à tous ses sujets qui habitent la capitale d'y rentrer.

« La prise de Tananarive a été surtout due à l'action de l'artillerie des français.

« La brigade Voyron et l'infanterie de marine demeurent comme garnison à Madagascar.

« L'état sanitaire des troupes coloniales est bon. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Yvonne Delcros, élève du collège de notre ville, fille de M. Paulin Delcros, peintre à Cahors,

Cette fois la fête s'annonçait encore plus fastueuse que les années précédentes.

La place de la Madeleine où se tient chaque semaine le marché des bestiaux et des grains, prenait déjà des airs réjouissants.

Un marchand de pain d'épices, un tourniquet chargé de porcelaines et un tir, s'intitulant pompeusement National, retenaient depuis trois jours les gamins ébahis.

Leurs préférences étaient marquées. Les plus grands stationnaient devant le *Tir-National*, émus et frissonnants chaque fois que le propriétaire tirait à blanc une capsule pour attirer les amateurs.

« Éloignez-vous, les enfants, disait avec emphase le loustic en ajustant un mauvais pistolet, un accident est si vite arrivé.

Et les enfants anxieux prenaient leurs distances, clignant des yeux, se bouchant les oreilles dans l'attente du coup de feu.

D'autres restaient immobiles dans une admiration muette devant les porcelaines aux couleurs criardes.

Enfin les plus petits contemplaient d'un œil d'envie, en tâtonnant leurs poches vides, les bonshommes de pain d'épice, généraux à cheval et bêtes antédiluviennes, correctement alignés sur l'étagère poussiéreuse du marchand forain.

Tout à coup un cri retentit :

« *Termagie ! Termagie !* »

Et toute la bande, grands et petits, se dispersa comme une volée de moineaux.

Termagie, pour les gamins du pays de Cornouailles, signifie à la fois comédie, magie, fantasmagorie, dont les noms multiples le génaient sans

vient de subir avec succès le concours d'admission au conservatoire de Toulouse (section de piano).

Nos félicitations à la jeune artiste et à ses dévoués professeurs.

Notre compatriote, M. Frauziol, ancien directeur de l'École centrale de Yanagon (Inde française), récemment appelé à la résidence de Grand-Bassan (côte d'Ivoire), s'embarquera le 25 courant pour se rendre à son nouveau poste.

Certificat d'aptitude pédagogique

Les examens pour le certificat d'aptitude pédagogique auront lieu jeudi prochain, 24 courant, de 8 à 11 h. du matin.

A Cahors, à l'école de la rue du Lycée ; à Figeac, à l'école laïque des garçons.

Ecole de dessin

Voici le programme de l'enseignement pendant l'année scolaire 1895-96 :

DESSIN

Éléments. — Tracé à vue des figures de la géométrie ; dessin au trait des corps géométriques simples.

Imitation. — Représentation des objets dans leur apparence (perspective d'observation) ; copies de têtes, figures et ornements d'après la lithographie.

Ronâe-bosse. — Fragments de têtes, pieds, mains, etc. ; têtes, torsos, etc. ; figures d'après l'antique.

SCULPTURE

Ornement statuaire. — Etudes d'après l'antique et d'après nature (éléments). Etudes d'après l'antique. — Moulage.

DESSIN LINÉAIRE. — ARCHITECTURE

Lavis, coupes et élévations, coupes et études de détails d'architecture. — Etudes des éléments et de l'ensemble des édifices.

Les cours auront lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

L'ouverture est fixée au mardi 5 novembre prochain et la clôture au 31 juillet 1896.

La distribution des prix aura lieu dans la première quinzaine d'août.

Pour être admis à suivre les cours de dessin, les élèves devront être âgés de onze ans au moins. Les parents devront les faire inscrire, avant le 1^{er} novembre, chez le directeur de l'école, rue du Séminaire, n° 3.

Manceuvres du 207^e de ligne

Dimanche, un détachement du 10^e dragons, composé de 11 cavaliers, dont un brigadier et 20 chevaux est arrivé à Cahors.

Ces chevaux seront mis à la disposition des officiers montés du 207^e pour les marches-manceuvres qui auront lieu les 22, 23 et 24 courant dans les environs de Lalbenque et Castelnau.

Un détachement du 17^e escadron du train des équipages, composé de 40 hommes et 14 chevaux, est arrivé lundi à Cahors, pour conduire, pendant les manœuvres, les voitures régimentaires du 207^e de ligne.

Le 207^e a quitté Cahors, ce matin, à 6 heures pour se rendre aux manœuvres, il cantonnera, ce soir, à Lalbenque.

Sur sa route il rencontrera le 7^e d'infanterie

doute et qu'il a réunis en un seul : *termagie*. Pour lui, tout ce qui tient aux tréaux est *termagie* : acrobates, *termagie*, somnambules, *termagie*, gymnastes, animaux savants, danseurs de corde, *termagie*, toujours *termagie*. Voitures de charlatan, chariots et manèges volants, encore *termagie*. Le mot, qui n'est pas breton, est sorti du cerveau inventif des enfants, et sa consonnance indique l'idée qui les a guidés.

Sur la route de Quimper, deux lourdes voitures, pareilles à des maisons roulantes, avançaient péniblement dans la poussière.

Les gamins, reconnaissant de loin des saltimbanques, avaient poussé leur cri habituel et volé à leur rencontre.

Après maints efforts de deux malheureux chevaux étiés, la caravane déboucha enfin sur la place, entourée des enfants criant toujours et gesticulant sans relâche.

Un homme descendit de la première voiture et fit ranger les deux maisons roulantes l'une près de l'autre, sans déranger les chevaux.

— Magoéla cria-t-il.

Une tête de femme s'encadra dans une fenêtre pratiquée sur un des côtés du véhicule.

— Magoéla, je vais faire signer mes papiers à la police... Qu'on ne bouge pas avant mon retour. Fais manger *Tempête* et *Ouragan*.

La femme descendit et déposa devant les deux haridelles si injustement baptisées, une maigre botte de paille, pendant que le saltimbanque cherchait à s'orienter.

— Hé là ! jeunes élèves, fit-il en s'adressant à la foule des gamins qui formaient cercle autour de lui, le bureau de police ouaqu'ça se trouve ?

dans les environs des châteaux de Quercy et d'Haute-Serres.

Nous rendrons compte plus tard de cette manœuvre.

Nos compatriotes à l'Exposition de Bordeaux

Liste des récompenses :

Enseignement primaire. — Médailles de bronze. — Mme Sophie Bourget, à Saint-Céré ; M. Jean Meulet, à Carluet.

Mentions honorables. — M. Bertal, à St-Céré ; M. Jean-Baptiste Delvert, à Faycelles ; Mme Virginie Delvert, à Faycelles ; M. le directeur de l'école primaire supérieure de garçons, à Luzech ; M. Frapech, à Martel ; M. Lacan à Tauriac ; Mme Marie Larraye, à Figeac ; M. Meiraque, à Lalbenque ; M. Marlas, à Cahors.

Engrais. — Médaille d'argent, M. de Vauzelles, à Cénévières.

Industries du bâtiment. — Médaille de bronze, Saint-Chamant, à Saint-Céré.

Articles de ménage. — Médaille de bronze, M. Antoine Cayre, à Vayrac.

Boissons spiritueuses, liqueurs. — Médailles d'argent, MM. Cabanès, à Gourdon, Désardant et Roussel, à Martel, Rougié, aîné, à Gramat.

Vins du Lot. — Nous apprenons avec plaisir qu'une médaille d'argent vient d'être accordée par le jury du concours de Bordeaux, à la *Société agricole du Lot*, pour les vins de notre département qu'elle avait exposés.

La tour des pendus

Nous constatons avec plaisir que les travaux de restauration de la tour des pendus sont déjà commencés depuis quelques jours.

Belle action

M. Amalric, garçon de salle au buffet de la gare, a trouvé dans un des salons du buffet un portemonnaie qu'il s'est empressé de remettre à son légitime propriétaire.

Amalric a refusé toute récompense.

Délégation cantonale

Les délégués cantonaux se sont réunis hier à l'effet de procéder à la constitution du bureau et à la répartition, entre les divers membres, des écoles du canton de Catus.

Le bureau a été composé comme suit : Président, M. Rey, député ; vice-président, M. Cambornac, ancien maire ; secrétaire, M. Courtil.

La répartition des diverses écoles a été faite de la manière suivante :

Francoulès, M. Dablanç ; Mechmont, M. Balagayrie ; Maxou, M. Monteil ; Gigouzac, M. Riques ; Saint-Denis, M. Rey ; Boissières, M. Brugalières ; Nuzéjols et Calamane, M. Cammas ; Catus, MM. Cambornac et Brugalières ; St-Médard, M. Devès ; Crayssac, M. Brassac ; Labastide, M. Jordanet ; Les Junies, M. Courtil ; Lherm et Pontcirq, M. Chatain ; Montgesty, M. Brassac.

Contravention

Contravention a été relevée par la police de notre ville, contre MM. G. Firmin et Montane, imprimeurs à Montpeller et l'abbé Magné, directeur du journal *la Croix du Lot*, pour affichage d'un placard sur papier blanc.

Duravel

Dimanche prochain auront lieu à Duravel des

Un bambin plus haut que les autres sorlit des rangs et répondit :

— Je peux vous y conduire, m'sieur l'artiste. — Vas devant, le même, je t'emboîte, fit le saltimbanque, agréablement flatté que le petit n'eût pas oublié le noble titre de sa profession.

Ils marchèrent jusqu'à une grande bâtisse sans style, dont les larges fenêtres rappelaient un ancien châteaun.

— C'est ici, dit l'enfant.

— Fichtre, l'autorité est bien logée, fit le saltimbanque en faisant claquer sa langue sur son palais.

Le jeune conducteur lui désigna une petite construction en retrait qui devait primitivement servir de loge au concierge.

— Voici le bureau de M. le commissaire.

L'artiste eut un geste de dédain.

— Merci atome, dit-il en le congédiant.

Sur la porte, on lisait en belle anglaise : « M. Rastel, commissaire de police. »

Le saltimbanque ôta sa casquette, secoua bruyamment ses bottes éculées sur le seuil et frappa.

— Entrez, dit le commissaire qui somnolait sur un procès verbal.

— Hector-Raphaël Guilloire, artiste-directeur, fit le saltimbanque en se courbant.

— Vous venez pour la fête ?

— J'ai eu l'honneur d'envoyer ma requête à M. le maire de la localité, répondit-il d'une voix grasse.

— M. Rastel étendit la main vers un carton.

(A suivre).

courses de vélocipèdes dont nous donnons le programme ci-dessous :

1^{re} course. — Internationale : 1^{er} prix, 30 fr., 2^e, 20 fr., 3^e, 10 fr.

2^e course. — Départementale : 1^{er} prix, 10 fr., 2^e, 5 fr., 3^e, 5 fr.

3^e course. — Régionale : 1^{er} prix 20 fr. ; 2^e, 10 fr. 3^e, 5 fr.

4^e course. — Honneur : 1^{er} prix, 10 fr., 2^e, 5 francs.

Figeac

M. Chanut, professeur de seconde au collège de Vic-Bigorre, est nommé professeur — même chaire — au collège de Figeac, en remplacement de M. Larribau, appelé à Vic-Bigorre.

GOURDON

NOTRE ÉCLAIRAGE

Enfin, après de laborieuses réparations faites par un ouvrier spécial, envoyé par la maison Henric, de Nancy, l'éclairage électrique fonctionne bien depuis jeudi.

Puisse cette situation durer longtemps, pour la satisfaction générale.

Une pétition adressée au conseil municipal, circulait ces jours-ci en ville, pour demander la suppression des lampes à arc, et leur remplacement par des lampes à incandescence.

A ce sujet, bien des personnes se demandaient pourquoi on supprimerait un des plus puissants et superbes systèmes d'éclairage et pourquoi ce système qui a assez bien fonctionné jusqu'au dernier accident survenu à la machinerie, ne serait plus bon à rien actuellement ?

Que la compagnie concessionnaire prenne ses mesures pour assurer constamment un parfait éclairage, il y va de ses propres intérêts.

CONCOURS DE GREFFAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE GOURDON EN 1895

Liste des lauréats

- 1^{er} prix, 35 fr. M. Lacombe Jean, à Gourdon.
- 2^e prix, 27 fr., M. Bouchut Louis, à Peyrilles.
- 3^e prix, 22 fr., M. Roques Emile, à Peyrilles.
- 4^e prix, 18 fr., M. Dulac Elie, à Peyrilles.
- 5^e prix, 15 fr., M. Darnis Guillaume, à Alvignac.
- 6^e prix, 12 fr., M. Momméja Achille, à Gourdon.
- 7^e prix, 9 fr., M. Lagarde Léon, à Gourdon.
- 8^e prix, 7 fr., M. Rouget Isidore-Victor, à Peyrilles.
- 9^e prix, 5 fr., M. Couderc père, à Peyrilles.

Rappel de prix, à M. Couderc Emile fils, à Peyrilles.

On remarquera que parmi les lauréats de ce concours, cinq appartiennent à la commune de Peyrilles.

Ce brillant succès est dû surtout, aux fréquentes leçons de greffage et aux concours qu'organise tous les ans, le digne et sympathique maire de cette commune, M. Rodès, notaire.

L'EAU A GOURDON

La commission spéciale d'adduction d'eau s'occupe activement de cette importante question, et nous croyons savoir que plusieurs maisons qui s'occupent tout particulièrement de ce genre de travaux, ont fait des offres à ce sujet.

Tout, jusqu'ici, fait donc espérer une prompte et heureuse solution de ce projet, qui intéresse et passionne si vivement et à juste titre notre population.

Souillac

Dimanche dernier, à Souillac, la gendarmerie a mis en état d'arrestation pour désertion, le nommé Chevrier François-Joseph, âgé de 20 ans, né à Nantes, engagé volontaire au 7^e de ligne.

Peyrilles

Jedi dernier, un porte-monnaie contenant la somme de 43 francs, a été volé par des auteurs inconnus jusqu'ici, au préjudice de la nommée Combette Emilie ménagère à Peyrilles.

Odieuse mutilation

Samedi, un jeune homme de Miers et un jeune homme de Padirac, ont fait subir à un enfant de 12 ans, une odieuse mutilation ; l'enfant, sur les menaces qui lui avaient été faites de l'étrangler, n'avait pas osé dénoncer ces deux brutes.

Ce n'est que hier que l'enfant, se sentant dangereusement malade, a avoué le fait.

Le médecin de Carennac, immédiatement appelé, a prodigué ses soins au jeune malade ; il désespère de le sauver.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A partir du 15 octobre courant, le train qui partait de Cahors à 4 h. 20 du soir, partira à 4 h. 13 et arrivera à Montauban à 6 h. 3, soit 8 minutes plus tôt, pour correspondre avec le train du Midi se dirigeant sur Bordeaux.

Fête de la Toussaint

1^{er} novembre 1895

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du mercredi 30 octobre inclus, au vendredi 1^{er} novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

THÉÂTRE DE CAHORS

M. Fernand Taillefer, auteur dramatique, directeur du Théâtre municipal de Montauban, informe M. le directeur du *Journal du Lot* qu'il fera jouer *Faust* à Cahors, le vendredi 1^{er} novembre, par sa troupe d'opéra-comique.

Variétés

LE CIMETIÈRE DE COUCOUNUILHE EN QUERCY

« Les morts nourrissent les vivants. » HÉRACLITE.

(Suite et fin)

Dur à l'ouvrage comme il l'était, Jean Daljean avait fait merveille avec son jardinier : il tirait de ce morceau de terre d'incroyables ressources. Une treille soignée avec amour donnait bon an mal an trois barriques de vin ; elle partageait le clos en deux parties, dont l'une était réservée à la culture rémunératrice du tabac, tandis qu'en l'autre s'étalait un potager riche en légumes de toute espèce. Malheureusement le jardin était petit et la cupidité du maître était grande. Aussi, dans le cerveau du paysan, une idée se précisa peu à peu, une idée qu'il s'efforçait de repousser, mais qui de plus en plus l'obsédait.

Elle lui était venue un soir qu'il se reposait, à la tombée de la nuit, du travail de la journée. Ses regards s'étendaient sur le cimetière, qui semblait grandir dans la vague du crépuscule ; et de voir toute cette terre nue, où seules, sur les cadavres des morts, de mauvaises herbes poussaient, son cœur de terrien s'était ému.

— Tant et d'aussi bonne terre laissée improductive ! se disait-il. Il ajoutait, — j'en demande pardon à votre délicatesse, ma mie, — tant de terre si bien fumée ! Ces morts, décidément, ces pauvres morts coûtaient bien cher...

Et dès lors, se pressèrent dans la tête du rustre tous les sophismes qui devaient triompher de ses hésitations. Après tout, songeait-il, en quoi les morts seraient-ils troublés dans leur repos, si la terre qui couvre leurs os servait à nourrir les vivants ? Et il pensait à son père défunt lequel, une heure avant de mourir, tremblant de fièvre et claquant des dents, avait voulu aider à rentrer dans la grange, avant l'orage, une moisson dont il savait bien qu'il ne profiterait pas : certes, le vieux paysan aurait quitté la vie avec moins de regret s'il avait pu se dire que sa rude carcasse, qui avait de son vivant arraché à la terre tant de trésors, servirait encore, après sa mort, à rendre plus abondante la récolte. La nuit, comme le pêcheur de Théocrite rêvait de poissons d'or, Jean Daljean voyait en songe de merveilleux légumes s'épanouir dans le cimetière. D'autres fois, des cauchemars le hantaient : des morts, que ses cultures macabres outrageaient, venaient le tirer par les pieds ; d'autres jetaient des sorts sur sa femme ou sur ses bêtes, qui déprimaient. Ah ! ce fut une rude lutte, ma chère, que celle qui se livra dans le cœur de ce terrien endurci, entre le désir de profiter de la terre et le respect dû aux trépassés. La cupidité l'emporta.

Oh ! ce ne fut pas sans hésitations... Et pour commencer, Jean Daljean se contenta d'aligner de l'autre côté du mur mitoyen, qui séparait son clos du cimetière, une humble rangée de poireaux.

Mais peu à peu les rangées se multiplièrent, et bientôt le cimetière tout entier fut envahi par toutes sortes de légumes. Le maire était radieux. Ses récoltes étaient triplées, et les nouveaux produits obtenus étaient beaucoup plus beaux que ceux de sa propriété ; car, dans cette jachère depuis si longtemps vierge de toute culture, la végétation était d'une étonnante vigueur. Et Jean prenait plaisir à ranger dans son tiroir les gros sous qu'il gagnait maintenant, tous les jours de marché, en vendant à ses administrés les choux du cimetière. Hélas, il avait compté sans la malice de ses concitoyens. Sans doute, la hauteur du mur d'enceinte dérobait aux regards curieux ses nouvelles cultures ; mais les âmes pieuses qui venaient après l'office prier sur les tombes s'aperçurent bientôt de la profanation. Je vous laissez à penser quel fut le scandale le jour où l'on apprit que les choux succulents, dont on faisait de si bonne soupe, poussaient au cimetière ! Tel le est pourtant la crainte qu'inspire en nos villages Monsieur le Maire, dispensateur suprême des mille petites faveurs municipales, qu'on n'osa pas se plaindre tout haut. Mais un jour une dénon-

ciation anonyme parvint à M. le Préfet. Une enquête fut aussitôt ordonnée : le fait fut vérifié ; et peut-être avez-vous lu, la semaine dernière, dans le *Moniteur du Lot*, l'arrêté par lequel le préfet suspendait de ses fonctions le maire de Coucounuilhe.

Vous savez maintenant les causes de cette révocation. Mais vraiment, ma chère, n'est-ce pas le lieu de gémir sur l'ingratitude des hommes ? Jean Daljean ne méritait-il pas d'être mieux traité ? J'en appelle à vous, adversaires de la création des morts : n'était-il pas de votre devoir de demander la croix du Mérite agricole pour l'humble magistrat qui résolut si bien le problème de l'utilisation des cimetières ? Ah ! que les partisans de la création ne viennent plus se plaindre de l'envahissement de la banlieue des villes par les cadavres des morts ! Ne sera-ce pas une belle chose, et bien digne de notre siècle pratique, que cette transformation féconde des vastes nécropoles ? Gloire donc à Jean Daljean ! Grâce à lui, nos tristes cimetières vont se métamorphoser en de gais vergers, en de plantureux potagers, en des vignes merveilleuses. Et la parole du vieil Héraclite sera accomplie : les vivants iront demander aux morts leur subsistance...

Un regard fâché de ma mie interrompit soudain mes plaisanteries de mauvais goût. D'ailleurs nous étions arrivés au *Restaurant du Quercy*, à Larroque-des-Arcs, où nous attendait le dîner. Mais le repas fut mélancolique, et je compris trop tard combien mon histoire avait été malencontreuse. L'idée des choux du cimetière soulevait le cœur trop sensible de ma mie, et quand fut servie la fine salade des champs, que l'excellente huile de noix du pays aromatisée de son parfum discret, la chère enfant n'y voulut point goûter : elle songeait aux salades macabres de Coucounuilhe.

— Avais-je raison, me dit-elle tristement, de vouloir te fermer la bouche ? Voici que tu as détruit pour moi la poésie des cimetières de campagne...

Mais nous revînmes sous les étoiles. Une yole légère nous ramenait vers Cahors, glissant doucement sur le Lot. La nuit claire bleuissait les feuilles tremblantes des peupliers, et les collines de l'horizon s'estompaient dans une fine brume.

Nous allions lentement, ravis d'admirer les merveilleux poissons d'or dont les écailles luisaient sur la rivière, partout où la brise tiède de la nuit ridait la surface de l'eau éclairée par la lune. Depuis un moment nous ne parlions plus, empris de volupté par la joie de vivre en ce paysage irréel. Et déjà je croyais ma mie endormie dans sa paresseuse rêverie, que berçait le bruit rythmique des rames, quand sa voix rompit le silence et je l'entendis formuler dans un soupir cette conclusion de mon histoire :

— Ah ! pourquoi donc faut-il qu'en un pays où la nature est si délicieusement belle, les créatures humaines soient, de corps et d'âme, aussi affreusement laides !

Charles de SEVILLE.

GUÉRISON DES HERNIES

Médailles et Décorations

Breveté S.G.D.G.

Si cette infirmité n'est pas en décroissance malgré tous les efforts de la science, c'est qu'il existe des procédés plus ou moins compliqués pour être appliqués d'une manière efficace, encore faut-il avoir affaire à un homme de haute compétence.

Parmi les célèbres nous recommandons particulièrement M. J. Glaser, spécialiste-herniaire, à tous ceux de nos lecteurs souffrant de cette dangereuse infirmité. Le traitement qu'il fait suivre aux personnes est des plus simples ; à cet effet, il a confectionné un appareil sans ressort, ne gênant en aucune façon.

Appareil breveté et quatre fois diplômé aux Expositions de Paris, Gray, Belfort et Roanne, membre du Jury et hors concours.

Bénéfice du bandage Glaser : 1^o Soulagement instantané et suivant le cas ; 2^o Contention garantie ; 3^o Chacun apprendra à faire une bonne application, à se soigner lui-même ; 4^o Guérison complète aux sujets vigoureux.

M. Glaser, dans sa propriété à Héricour (Haute Saône) envoie sa brochure explicative contre 60 centimes.

Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs atteints de hernies, d'aller consulter M. Glaser, à Montauban, les 22 et 24 octobre, Hotel de l'Europe ; à Cahors, le 24, Hotel des Ambassadeurs.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, *Hôtel de l'Europe*, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

Bibliographie

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE

L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et éloquentes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

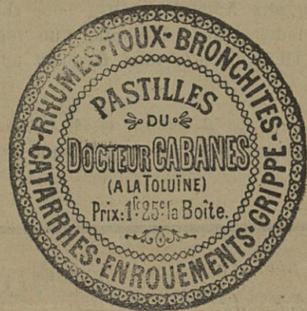
A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

- 1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.
- 2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.
- 3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.
- 4^o Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.
- 5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph^o DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers, viâ Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour, comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1895)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	10 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 30	5 7	midi 32	—
	départ. 6 50	6 58	5 20	1 10	7 ^h 5 soir
Gignac-Crossensac.....	7 28	—	—	1 48	7 43
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 36	5 58	2 8	8 8
	départ. 7 53	7 38	6 1	2 14	8 13
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 25
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 28
Lamothe-Fénélon.....	8 15	—	—	2 35	8 41
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 51
GOURDON.....	8 39	8 5	6 27	3 »	9 5
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 15
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 27
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 38
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 50
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 59
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 44	7 6	4 5	10 10 soir
	départ. Exp. 9 58	8 50	7 16	4 20	7 30
Sept-Ponts.....	10 9	—	—	4 32	7 43
Cieurac.....	10 23	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 30	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 3	9 30	7 55	5 31	8 46
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 55	8 19	6 11	9 28
	départ. 11 h. 52 midi 2	10 »	8 24	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1b 32s	10 47s.	9 8	7 50	—

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43	—	7 ^h 5	—	9 ^h 3	6 ^h mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 30	—	7 52	—	10 36	7 7
	départ. 3 37	4 33	7 59	—	10 50	7 30
Caussade.....	4 1	5 1	8 23	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 53	—	—	11 40	8 50
Cieurac.....	—	6 2	—	—	11 49	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	11 58	9 11
CAHORS.....	arrivée. 4 39	6 23	9 1	—	12 10	9 20
	départ. 4 45	6 33	9 8	6 »	—	9 30
Espère.....	—	6 48	—	6 15	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	7 2	—	6 28	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 17	—	6 43	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 26	—	6 52	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 36	—	7 1	—	10 29
GOURDON.....	5 28	7 52	9 51	7 18	—	10 43
Nozac.....	—	8 1	—	7 27	—	10 52
Lamothe-Fénélon.....	—	8 10	—	7 37	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 19	—	7 47	—	11 10
	départ. —	8 21	—	7 49	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 51	8 28	10 14	7 57	—	11 19
	départ. 5 54	8 34	10 17	8 4	—	11 24
Gignac-Crossensac.....	—	9 4	—	8 36	—	11 53
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 40.	10 55	9 12m.	—	12 26
	départ. 7 »	—	11 8	—	—	12 55
PARIS.....	arrivée. 4 37	—	10 51m	—	—	11 22

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus, Poste, Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 25
Mercuès.....	6 43
Arrêt Douelle	6 47
Parnac.....	6 54
Luzac.....	7 »
Castelfranc.....	7 13
Arrt Prayssac	7 16
Puy-Evêque.....	7 25
Duravel.....	7 32
Soturac-Tourac	7 40
Fumel.....	7 49
LIBOS. — A.	7 55
BORDEAUX.....	8 51
PARIS. — A.	11 36

De LIBOS à CAHORS

	Poste, Omnibus, Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50
BORDEAUX.....	6 10
LIBOS. — D.	8 29
Fumel.....	8 35
Soturac-Tourac	8 45
Duravel.....	8 52
Puy-Evêque.....	8 59
Arrt Prayssac	9 6
Castelfranc.....	9 12
Luzac.....	9 22
Parnac.....	9 31
Arrêt Douelle	9 36
Mercuès.....	9 41
CAHORS. — A.	9 53

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus, Omnibus, Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 35
Cabessut, halte	7 44
Arcambal.....	7 55
Vers.....	8 4
Saint-Géry.....	8 13
Condouché.....	8 26
St-Cirq, halte.	8 33
St-Martin-Lab.	8 44
Calvignac, hal.	8 52
Cajarc.....	9 6
Monbrun, hal.	9 17
Torrac.....	9 27
Lamadeline.....	9 40
CAPDENAC. A.	9 52

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus, Omnibus, Omnibus
CAPDENAC. D.	7 45
Lamadeline.....	7 55
Torrac.....	8 5
Monbrun, hal.	8 14
Cajarc.....	8 26
Calvignac, hal.	8 36
St-Martin-Lab.	8 46
St-Cirq, halte.	8 54
Condouché.....	9 »
Saint-Géry.....	9 17
Vers.....	9 22
Arcambal.....	9 30
Cabessut, halte.	9 40
CAHORS. — A.	9 48

MARQUE DÉPOSÉE



PROCÉDÉS
G. JACQUEMIN

VENDANGES 1895

Amélioration du vin

PAR LES

LEVURES SÉLECTIONNÉES

PURES ET ACTIVES DE

L'INSTITUT LA CLAIRE

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net	5 fr. 50
Le Bidon de 2 —	40 fr. »
Le Bidon de 4 —	20 fr. »
Le Bidon de 6 —	24 fr. »
Le Bidon de 10 —	35 fr. »

S'adresser à M. B. MONSOUR, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

SUCRES POUR VENDANGES

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)	
Acide tartrique.....	4 fr. 50 le kil.
Tanin à l'alcool.....	6 » »

ENGRAIS DE TOUTES SORTES

Phosphate de fer, de cuivre, souffres

S'adresser à M. B. MONSOUR, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

A affermer

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

AVIS

Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.

S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints

en

tous genres

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.